

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Hôtel de Ville : plusieurs collaborateurs du maire perdent leurs fonctions

UN arrêté y relatif signé hier du délégué spécial chargé de la gestion de la commune de Libreville, le général Jude Ibrahim Rapontchombo, a été rendu public.

JMM
Libreville/Gabon

EN application des dispositions réglementaires qui régissent le fonctionnement des administrations en République gabonaise, notamment dans la commune de Libreville, et en application de l'ordonnance n°005/PR/2023 du 24 octobre 2023 modifiant et supprimant certaines dispositions de la loi organique n°001/2014 du 16 juin 2015 relative à la décentralisation, le délégué spécial chargé de la gestion de la commune de Libreville, le général Jude Ibrahim Rapontchombo, a décidé de mettre fin aux fonctions des personnels de son cabinet.

Il s'agit du directeur de cabinet,

du chef de cabinet, des conseillers, de la secrétaire particulière, des chargés d'études et des chargés de mission. Soit un total de 59 personnes. Cette décision était attendue depuis la désignation du délégué spécial, le 3 septembre dernier par le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI). Mais, le délégué spécial n'avait pas encore tous les attributs pour recomposer son cabinet.

Ainsi, avec la promulgation récemment de l'ordonnance encadrant et renforçant les pouvoirs des délégués spéciaux, c'est tout naturellement que Jude Ibrahim Rapontchombo a pris cette décision qui stipule, en son article 2 que : "les intéressés perdent

les avantages et indemnités liés à leurs fonctions respectives et rejoignent, soit leurs entités d'origine soit leurs administrations d'origine."

Toutefois, pour les membres du cabinet du maire qui étaient auparavant des agents municipaux, ils continueront à percevoir les indemnités attachées à leurs fonctions pendant 4 mois, en application des dispositions fixant les conditions générales d'emploi des personnels de la commune de Libreville.

Il faut dire que cette décision n'est ni une chasse aux sorcières, encore moins un règlement de comptes entre le délégué spécial et les anciens collaborateurs de son prédécesseur.

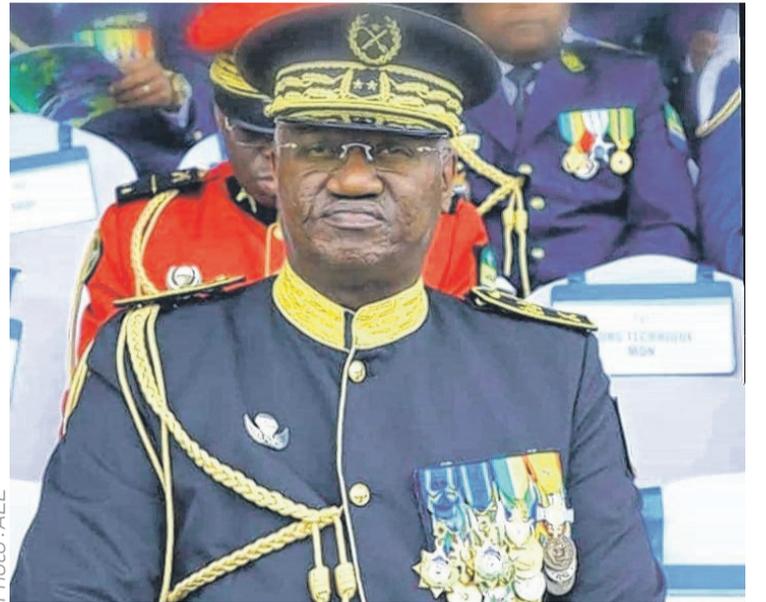


Photo : AEE

Pour le général Jude Ibrahim Rapontchombo, il ne s'agit nullement d'un règlement de comptes.

PDG : climat tendu entre "camarades" ?

J.K.M
Libreville/Gabon

QUE se passe-t-il au Parti démocratique gabonais (PDG) ? Faute d'avoir obtenu une réponse des instances de cette formation politique en dépit de nos multiples sollicitations, on ne peut que constater, à la suite de nombreux observateurs, que le climat serait des plus délétères du côté de Louis où le secrétaire général par intérim, Luc Oyoubi, serait de plus en plus contesté et attaqué de toutes parts.

Selon de nombreux camarades, il ne serait pas parvenu à atténuer les effets de l'onde de choc consécutive à la perte du pouvoir par le PDG, le 30 août dernier. Après avoir régné sans partage sur la vie politique nationale pendant plus d'un demi-siècle, cette écurie politique, comme bien d'autres avant elles sur le continent, se retrouve dans l'obligation de se réinventer. Et à en croire de nombreux cadres et militants, l'actuel 1er vice-président du Sénat de la Transition ne serait pas l'homme



Photo : DR

Les militantes et militants du PDG de plus en plus dans le doute et le désarroi.

de la situation. Même si par ailleurs il nourrirait, selon eux, le rêve de voir son intérim devenir définitif. Une ambition qui se traduirait, à les entendre, par une marginalisation de certains membres du secrétariat exécutif, supposés être proches du secrétaire général Steeve Nzegho Dieko, toujours assigné à résidence. De fait, craignant que cette situation ne s'enlise et s'appuyant sur certaines dispositions régissant la vie de leur formation politique, bon nombre de "camarades" appellent à la mise en place d'un "Comité ad hoc chargé de gérer le parti" en attendant que des clarifications soient faites autour

de la situation du Distingué camarade président (DCP) et celle du secrétaire général. D'autant plus que craignent-ils, si rien n'est fait d'ici là, les rangs de leur famille politique deviendront de plus en plus clairsemés. Pour autant, leurs craintes sont quelque peu tempérées par certains des leurs. Lesquels estiment qu'il serait bon d'attendre la tenue du Dialogue national inclusif prévu en avril prochain, avant de rebattre les cartes.

Entre ces deux positions, les secrétaires nationaux et le personnel en service au siège continuent à trinquer en réclamant plusieurs mois d'arriérés de salaire.

CESE : clôture de la première session ordinaire aujourd'hui



Photo : Jocelyn Abila

Tout comme ici à l'ouverture, Séraphin Moundounga, président du CESE, prononcera aujourd'hui une allocution pour la clôture de la 1re session ordinaire.

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

APRÈS vingt-huit (28) jours de travaux, la première session ordinaire du Conseil économique, social et environnemental (CESE), sous l'ère de la Transition, s'achève ce vendredi. Une cérémonie à laquelle vont assister, entre autres, les membres du gouvernement et les présidents des autres institutions. Il faut souligner qu'avant la cérémonie solennelle de clôture, les soixante (60) membres de cette institution, la dernière à avoir été réhabilitée par le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), vont se retrouver à la faveur d'une séance plénière. Contrairement aux précédentes sessions ordinaires, celle-ci n'a véritablement pas reposé sur un thème central. Les changements

opérés à la tête du pays, le 30 août dernier, y sont pour quelque chose. D'autant que le CESE a presque été totalement remanié. Qu'à cela ne tienne, les promus ne se sont pas pour autant tournés les pouces. En effet, Séraphin Moundounga, président du CESE, et les siens, ont planché sur le Dialogue national à venir. Les conseillers membres ont ainsi rédigé leurs contributions tel que souhaité par Raymond Ndong Sima, Premier ministre de la Transition. L'examen du projet de Loi de finances 2024 a constitué également l'autre chantier. Ce pourquoi des Commissions ont été mises en place.

Auparavant, les "bleus" de l'institution ont bénéficié d'un séminaire d'imprégnation. Objectif : comprendre le fonctionnement du Conseil économique, social et environnemental.